

Marseille le 07 Novembre 2016

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles
maternelles et élémentaires publiques
S/C de Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'Éducation nationale chargés de circonscriptions



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bouches-du-Rhône

Division
De l'organisation scolaire

Bureau de gestion des
moyens du 1^{er} degré
DOS1

Référence
Prévisions Effectifs rentrée
2017

Dossier suivi par
Patrick VALADE

Téléphone
04 91 99 66 97

Fax
04 91 99 66 93

Mél.
ce.patrick.valade
@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nèdelec
13231 Marseille
cedex 1

OBJET : Base élèves 1^{er} Degré – Prévision des effectifs rentrée 2017.

PJ : Annexe procédure pour les directeurs d'écoles et IEN de circonscription.

Le recueil des prévisions d'effectifs pour la rentrée 2017 devra être réalisé par les directeurs d'écoles, puis validé par les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de circonscriptions, dans l'application BE1D selon un calendrier précis.

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2017 pourront être effectuées par chaque directeur d'école, pendant la période de saisie autorisée sur BE1D, du lundi 14 novembre 2016 au lundi 21 Novembre 2016 à minuit.

Le mardi 22 novembre 2016 au matin, l'accès à BE1D prévisions des effectifs pour chaque IEN sera ouvert et ce jusqu'au mercredi 30 Novembre 2016 à minuit, permettant à chaque IEN de valider ou de corriger les prévisions de leurs directeurs d'écoles.

A partir du 1^{er} Décembre les services de la DSDEN 13 pourront alors préparer les prévisions d'effectifs qui seront étudiées avec chaque IEN lors des entretiens de carte scolaire du mois de janvier 2017 .

Vous trouverez les procédures techniques à suivre pour mener à bien ce travail de prévision en annexe.

En tout état de cause, ce changement technique ne remet pas en cause les réunions de travail qui continueront d'avoir lieu dans chaque circonscription avec les directeurs d'écoles pour mettre en cohérence un certain nombre d'informations indispensables au travail de prévision dans chaque école.

En effet, vous devrez vérifier la stricte correspondance entre le nombre d'élèves de GS par école de destination et le nombre d'élèves arrivant au CP dans les écoles de destination effectives.



Durant leur période de saisie, les directeurs d'écoles devront valider leurs effectifs au plus tard le 21 Novembre 2016. En cas de validation anticipée, il sera possible de modifier les chiffres, il conviendra alors de valider à nouveau les modifications avant la fin de cette période de saisie.

Durant la phase de saisie des IEN de circonscriptions, ceux ci pourront valider ou corriger les prévisions d'effectifs de leurs directeurs dans l'espace qui leur est réservé et ce jusqu'au terme de cette période de saisie prévue au calendrier qui apparaîtra sur BE1D.

Ensuite et d'un commun accord, un entretien avec chaque IEN sera fixé avec Monsieur L'IANA et la DOS1 pour déterminer ensemble les effectifs définitivement retenus pour les écoles de chaque circonscription, afin de proposer les futures mesures de carte scolaire de la rentrée 2017.

Le strict respect des différentes phases du calendrier des opérations de saisie des prévisions conditionne la réussite de nos opérations de préparation de carte scolaire en temps et en heure.

En cas de nécessité ou de difficulté technique que vous pourriez rencontrer, je vous invite à vous rapprocher du service informatique au numéro suivant : 04 91 99 66 20, qui pourra vous apporter toutes les informations utiles à l'accomplissement de vos tâches.

Je vous remercie par avance de votre excellente collaboration.

Le directeur académique

Luc LAUNAY